

<http://www.snetap-fsu.fr/Arbitrages-des-structures-Le.html>



Arbitrages des structures : Le Cabinet et la DGER portent de nouveaux coups à l'EAP !

- Les Dossiers - Carte scolaire - Archives Structures - Structures rentrée 2008 -

Date de mise en ligne : samedi 12 avril 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué du Bureau National

Arbitrages des structures : le Cabinet et la DGER portent de nouveaux coups à l'EAP !

- Après l'audience du 27 mars 2008 auprès de Michel DANTIN, conseiller en charge de l'enseignement technique agricole au Cabinet de Michel BARNIER, le SNETAP est resté 14 jours sans réponse à ses demandes d'arbitrage sur les nombreux dossiers exposés. N'ayant probablement aucun argumentaire véritable à opposer aux vrais problèmes posés par les représentants des personnels, le Cabinet et la DGER ont tardé à faire connaître leur réponse et il a fallu pas moins de 4 ou 5 relances du Secrétariat Général du SNETAP pour finalement l'obtenir le 10 avril, **via un courriel très laconique**. Quel mépris pour l'enseignement agricole public et ses représentants !
- **Parmi les demandes d'arbitrage exposées, une seule fera l'objet d'un réexamen par le DRAF concerné, en lien avec la DGER, et toutes les autres sont rejetées.**
- Cela est d'autant plus choquant que, selon les annonces faites par Michel BARNIER à l'audience du 15 février, 130 postes d'enseignants initialement supprimés devaient être rétablis pour la rentrée 2008, suite aux actions de la fin de l'année 2007, soit l'équivalent du fonctionnement d'une soixantaine de classes. Or, rien que pour les 3 [régions](#) et les 2 établissements représentés à l'audience au Cabinet le 27 mars, ce n'est pas moins d'une quinzaine de classes qui vont disparaître. Une transposition de ces données à l'ensemble des régions est très inquiétante pour l'offre de formation publique. **Il y a donc là, pour le moins, un déficit d'explications, voire une nouvelle supercherie et/ou la non tenue des engagements du Ministre. En effet, où sont passés les 130 emplois d'enseignants rétablis s'ils ne servent pas à maintenir les classes existantes ?**
- **Tout aussi graves sont les ouvertures de classes imposées par le « fait du prince »,** au bénéfice des composantes de l'enseignement privé, et en opposition avec les avis défavorables prononcés par les instances et les autorités académiques dans plusieurs régions...
- **Le SNETAP est donc en droit de s'interroger sur ce que vaut la parole du Ministre, et notamment l'engagement pris par Michel BARNIER d'être attentif à permettre aux familles d'opter pour l'enseignement public lorsqu'elles en font le choix...** Encore faudrait-il pour cela que les classes continuent d'exister !
- Cette attitude est d'autant plus scandaleuse qu'à l'occasion de l'assemblée générale des Maisons Familiales Rurales le mercredi 19 mars - si l'on en croit **la France Agricole** du 28 mars - le Ministre de l'Agriculture Michel BARNIER et le président des MFR François SUBRIN se seraient entendus pour préparer l'évolution du financement pour les années à venir. A l'issue de quoi, F. SUBRIN se serait autorisé à déclarer : *"Il faut mettre fin au décalage persistant entre les effectifs accueillis en MFR et les effectifs financés"*.
- **Le Bureau National, s'appuyant sur le treizième alinéa du préambule de la Constitution qui garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation et à la culture dans l'enseignement public gratuit et laïque, appelle les personnels de l'EAP et les usagers à ne rien lâcher sur les structures de l'enseignement public, à poursuivre leurs actions et à préparer activement les actions nationales prévues au mois de mai.**

Paris, le 11 avril 2007